

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le 30/04/2026

ID : 031-243100138-20260428-BUDGETSIVOM2026-BF

DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE

Syndicat Intercommunal A Vocation Multiple De Montesquieu-Volvestre
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

Séance du 28 avril 2026

Délibération 01-04-2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit du mois d'avril à dix-huit heures, le Comité Syndical du S.I.V.O.M., régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Montesquieu-Volvestre, sous la présidence de Monsieur Guy BARTHET.

Date de convocation : 21 avril 2026

Présents : O.ANGER ; C.ANGLADE ; G.BARTHET ; L.BLANC ; A.LABORDE ; L.LASSALLE ; P.PEDUSSAULT ; O.RIZZOLA ; C.ROUSSEL-LOPEZ ; D.SOULA ; P.VALS.

Conseillers suppléants représentant leurs conseillers absents : C.BUC ; P.LACAZE.

Absents excusés : J.BAUDINIÈRE ; J.BOURHIS ; C.BREZILLON ; C.CABANAC ; C.DELOR ; J-L.GAY ; J.SRAEL ; H.JORET ; S.RESPAUD.

Secrétaire de séance : Corinne ANGLADE.

OBJET : Vote du Budget Primitif 2026 – M57

Vu le Code Général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu le projet de budget primitif pour l'exercice 2026 présenté par le Président ;

Considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2026

Le Conseil Syndical après en avoir délibéré, décide **d'adopter** le budget primitif pour l'année 2026 tel que décrit ci-dessous :

- Part chapitre pour la section d'investissement
- Part chapitre pour la section de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le 30/04/2026



ID : 031-243100138-20260428-BUDGETSIVOM2026-BF

Le budget primitif, pour l'année 2026, est équilibré en dépenses et en recettes

Section Investissement			
Dépenses		Recettes	
20 – Immobilisations Incorporelles	0 €	040 – Opérations d'ordre de transfert	6 099.52 €
21 – Immobilisations Corporelles	33 534.37 €	10 – Dotations, fonds divers et réserves	43.21 €
		R 001 – Excédent N-1 reporté	27 391.64 €
Total Dépenses	33 534.37 €	Total Recettes	33 534.37 €

Section de Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
011 – Charges à caractère général	8 726.20 €	013 – Atténuations de charges	770.00 €
012 – Charges de personnel et assimilées	49 850.00 €	70 – Produits des services, du domaine...	48 000.00 €
042 – Opérations d'ordre de transfert	6 099.52 €	74 – Dotations et participations	28 000.00 €
65 – Autres Charges de gestion courante	10 620.00 €	75 – Autres produits de gestion courante	0 €
66 – Charges financières	0 €	77 – Produits exceptionnels	0 €
67 – Charges spécifiques	49.04 €		
D 002- Résultat reporté ou anticipé	1 425.24€	R 002 – Excédent reporté N-1	0 €
Total Dépenses	76 770.00€	Total Recettes	76 770.00€

Délibération prise à l'unanimité des membres présents

Nombre de membres en exercice : 20
Nombre de membres présents : 13
Suffrages exprimés
Pour : 13 Contre 0 Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme

Le Président
Guy BARTHET

La Secrétaire
Corinne ANGLADE



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous-Préfecture
Et publication ou notification du

M Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.